



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.



08002 - F



Distr. LIMITEE

ID/WG.235/11
15 décembre 1976

ORIGINAL: FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion d'Experts sur l'Assistance Technique
en Matière d'Etudes de Préinvestissement

Vienne, Autriche, 14-17 décembre 1976

QUELQUES CONSIDERATIONS
RELATIVES AUX ETUDES DE FACILITE
ECONOMIQUE INDUSTRIELLES EN AFRIQUE

présenté par

La Commission Economique pour

L'Afrique

A. Quelques considérations sur l'état actuel de ces études

1. L'objectif de Lima en ce qui concerne l'Afrique est d'accroître sa part dans la production manufacturière mondiale pour atteindre au moins 2 % en l'an 2000. Ceci nécessite un taux de croissance de 12,4 ou de 11,3 % par an ou la multiplication de 14,5 ou de 18,6 fois le volume de la valeur ajoutée manufacturière de 1975, le faisant ainsi passer de 7 en 1975 à 102 ou 129 milliards US\$ aux prix constants de 1970.

2. Cet ambitieux objectif nécessite non seulement une hausse assez sensible du taux de la croissance industrielle en Afrique et la diversification de cette production mais réclame aussi un accroissement des investissements industriels évalués en 1975 à 2 milliards à 25 ou 35 milliards aux prix constants de 1970.

Sur cette base les ressources demandées pour effectuer des études de "feasibility studies" pourraient être évaluées en l'an 2000 très grossièrement aux environs de 1 milliard de US\$ toujours aux prix constants de 1970, ce qui représente la moitié des investissements réalisés en Afrique en 1975.

3. Trois éléments majeurs constituent un handicap pour réaliser ces études :

a) D'une part, la mobilisation de cette somme qui constitue un grand handicap pour beaucoup des pays africains, surtout pour les moins développés parmi eux. Ceux-ci sont les plus nombreux par rapport aux autres continents en développement.

b) D'autre part, l'existence sur place d'un nombre assez limité d'économistes et d'ingénieurs africains capables d'effectuer ces études. L'Afrique dans ce domaine est largement tributaire de l'extérieur non seulement pour effectuer ces études mais pour les concevoir, les identifier, les étudier, les financer, les exécuter et même les faire fonctionner. Rares sont les pays africains qui ont leur propre centre d'études industrielles. Beaucoup ont des centres associés par l'ONUDI et qui ont pour tâches principales plutôt l'évaluation et l'examen des études faites par des bureaux d'études étrangères que de réaliser eux-mêmes les études.

Même les bureaux d'études travaillant auprès des banques africaines de développement ont aussi la charge de l'évaluation et l'examen des projets présentés au financement que la tâche d'identifier, d'étudier et de préparer les projets bancaires.

Un important point est à souligner ici, basé sur l'expérience acquise dans ce domaine d'études. Celles-ci faites dans les quinze dernières années sont, en grande partie, réalisées par des bureaux d'études étrangers renforçant beaucoup le côté technique de l'étude et méconnaissant ou négligeant les côtés social et sociologique du milieu africain. Les conséquences de cet état de choses ont été décevantes dans beaucoup de cas, puisque selon une étude préliminaire faite l'année dernière à la CEA plus de 50 % des usines existantes en Afrique travaillent à moins de 50 % de leur capacité. Les raisons sont multiples mais parmi elles et les plus importantes se trouve l'inadaptation des conditions du travail de l'usine aux conditions et au milieu africains.

- c) La faiblesse sinon l'inexistence totale dans un grand nombre de pays africains d'institutions chargées d'organiser ces études, de les co-ordonner et surtout de les faire progresser et suivre jusqu'à leur exécution.

En effet, toute la politique de la promotion industrielle entreprise jusqu'ici dans la grande majorité des pays africains était axée sur la promulgation d'une législation visant à attirer les investissements surtout étrangers. Cette législation, jugée, dans beaucoup de cas trop généreuse et même parfois trop onéreuse, n'a pas permis, pour autant et pour beaucoup de pays, l'afflux des capitaux étrangers, pour différentes raisons, notamment des raisons politiques mais aussi pour des raisons techniques. L'action de la promotion était, dans beaucoup de cas, limitée à la promulgation de cette législation sans être aidée par l'action d'une administration consciente et dynamique apte à élaborer et exécuter une véritable action de promotion industrielle, capable de suivre un projet depuis sa conception, son identification, son étude de marché et de factibilité, la publicité qu'il y a lieu d'en faire auprès des investisseurs potentiels et sa défense auprès des institutions de financement, jusqu'à son exécution et sa mise en route.

4. Il est vrai que certains pays africains ont élaboré une politique de promotion industrielle plus ou moins attrayante et nettement meilleure que celle suivie durant les années 60, mais, d'une façon générale, on s'accorde à reconnaître que l'absence d'une politique de promotion efficace et dynamique fait davantage obstacle à l'industrialisation de l'Afrique que la pénurie des capitaux ou encore le manque de projets étudiés. Ceux-ci ne manquent pas. Dans une étude faite en 1975 par la Division Conjointe CEA/ONUDI de la CEA, celle-ci a pu grouper plus de 1400 études de marché, préfactibilité et factibilité industrielles faites entre 1960-1974 dans les 44 pays africains membres de la CEA. Nous croyons pouvoir affirmer que le nombre des études rassemblées pourrait facilement dépasser 5000 si tous les pays avaient répondu au questionnaire que la CEA leur a envoyé sur ce sujet.

Toujours est-il que dans les 1400 études groupées par la CEA peu de projets ont dépassé le stade de l'étude pour passer à l'exécution et ceci pour différentes raisons la première et la plus importante est l'incapacité de l'Administration de prendre une décision à l'égard de leurs conclusions et partant, de poursuivre les étapes nécessaires à leur exécution.

B. Quelques suggestions pour parer à cet état de choses

5. Afin de parer à cet état de choses qui handicape sérieusement l'accélération du développement industriel en Afrique et d'atteindre le taux de croissance prévu par Lima, trois actions, qui paraissent être les plus importantes devraient être entreprises. Celles-ci sont :

- a) La réforme et la simplification des études de factibilité industrielle;
- b) La réforme et le renforcement des centres d'études industrielles travaillant auprès de l'Administration chargée du développement industriel en Afrique;
- c) La création auprès de l'ONUDI d'un centre d'études et d'analyse des études de factibilité industrielle.

Nous analysons en détail ces trois points.

La réforme et la simplification des études de factibilité économique

6. L'étude de factibilité économique est indispensable afin de permettre d'avoir une idée claire et précise sur la rentabilité et les incidences économiques et sociales d'un projet. Personne ne pourrait mettre en doute la nécessité et l'obligation pour que cette étude soit aussi précise et ses projections soit aussi correctes que possibles.

Cette obligation ne pourrait être respectée que dans le cas de l'existence des données précises, récentes et touchant vraiment la réalité économique et sociale d'une collectivité.

Or, ces données sont en général en Afrique rares, basées sur des évaluations plutôt que sur des réalités, et surtout remontent à une date ancienne qui ne reflètent pas exactement la vie économique et sociale lors de laquelle l'étude est faite. Cette dernière remarque est d'autant plus vraie que la vie africaine est en plein changement et changement très rapide, surtout dans son aspect social.

D'où la préférence de simplifier les études économiques et sociales et même techniques et surtout de les effectuer et de les adapter au milieu africain que de concevoir les choses dans un optique des pays développés et vouloir l'appliquer en Afrique.

7. Naturellement la simplification recommandée varie suivant le genre et l'importance du projet : une étude d'une raffinerie de pétrole ne peut être simplifiée comme une étude d'usine de tissage ou de chaudière si grand soit-elle. La machine dans le premier projet commande l'homme alors que la productivité et la manière du travail de l'ouvrier jouent une importance capitale dans l'autre.

8. Une remarque s'impose dans cette simplification est le renforcement du côté sociale et sociologique du milieu de travail industriel africain.

b) Les centres d'études industrielles

9. Il existe presque dans chaque pays africain un centre d'études industrielles à compétence diverses allant de l'étude, de l'évaluation des études faites, à la promotion des projets industriels etc... mais un grand nombre de centres africains ne remplissent pas leur rôle dans le développement industriel.

10. Il est superflus de donner ici un centre modèle et d'énumérer les tâches de ce centre. Celui-ci devrait varier suivant les conditions industrielles, politiques et même administratives de chaque pays. On se contente d'énumérer ici les grands objectifs qu'il paraît utile de doter ces centres :

- a. préparer une stratégie de développement industriel de la collectivité qui devrait concorder avec l'objectif de la Déclaration de Lima. Ce travail devrait être faite en coopération avec l'organisme planificateur tout en admettant que cet organisme fait bien un plan national de Lima;
- b. rassembler les études industrielles déjà faites auparavant et ceci afin d'éviter les répétitions déjà fréquentes;
- c. rendre à jour et coordonner les études qui concordent avec la stratégie et le plan de développement industriel adoptés;
- d. identifier les nouveaux projets à la lumière de la stratégie adoptée;
- e. élargir les responsabilités du Centre de sorte qu'il ne se contente pas d'évaluer les études ou d'effectuer des études, mais en raison de manque de compétence de personnel qualifié en Afrique il serait souhaitable que le centre soit chargé encore de :
- coordonner les études

- promouvoir les études dans le sens le plus large de cette idée, allant donc de la publicité qui doit être faite à cette étude, de la création des conditions favorables pour les rendre bancable et ce, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.
- poursuivre ces études pour leur trouver des investisseurs potentiels, du financement et même continuer jusqu'à leur exécution.

c) Établissement d'un centre de rentabilité et d'évaluation des projets industrielles auprès de l'ONUDI

11. L'ONUDI est l'organe des Nations Unies chargée du développement industriel. Les pays en voie de développement accordent beaucoup d'espoir sur cette Organisation, surtout après l'établissement de son Plan d'action de Lima, pour réaliser un développement économique et social accéléré et soutenu.

Or, l'assistance de l'ONUDI à l'écoulement des projets industriels et ses réalisations se trouve parmi les tâches les plus réclamées des pays en voie de développement, surtout que cette organisation est un organe neutre et devrait être bien outillé pour ce genre de travail.

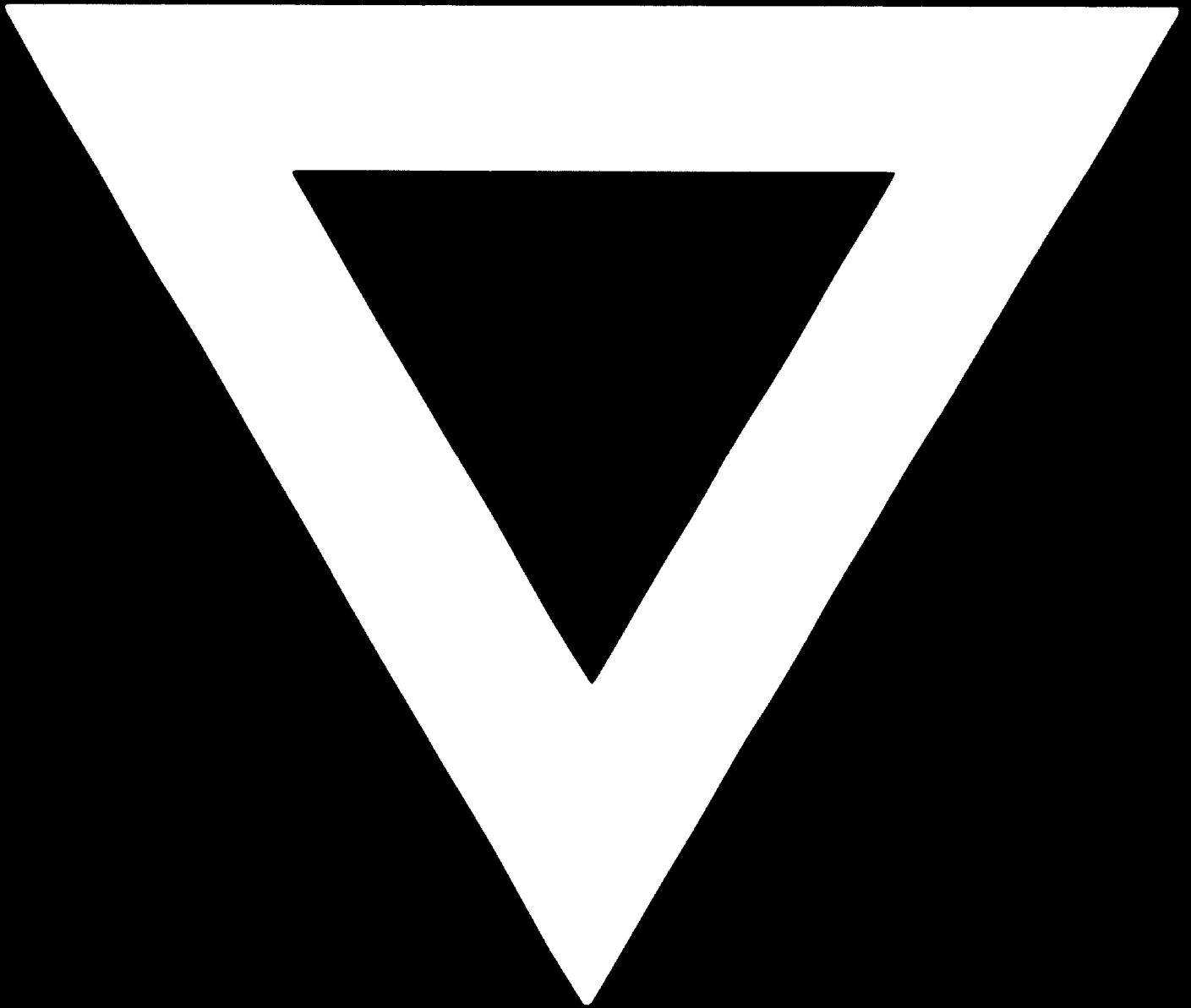
12. Afin de renforcer cette assistance et l'effectuer suivant des façons adéquates, il convient que l'ONUDI crée dans son sein un Centre d'études industrielles qui aurait pour principales tâches de :

- rassembler les études faites, les résumer et les coordonner suivant la stratégie de développement des pays concernés
- assister les pays à la révision de ces études, à les rendre à jour, à les promouvoir en vue de leur exécution.
- assister les centres d'études nationaux afin de leur permettre de suivre ces études, les coordonner et les transformer en projets concrets.

13. Une remarque devrait être posée ici à savoir l'harmonisation et la coordination des tâches de ce Centre avec la Section de "Feasibility Studies" de la Division des Opérations Industrielles de la nouvelle organisation de l'ONUDI.



C-665



78.11.06